



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique: le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

RECUPERATION ET SUBVERSION DU FRANÇAIS DANS LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE D'AFRIQUE FRANCOPHONE : QUELQUES EXEMPLES

Gisèle Prignitz

U.P.P.A.-Bayonne

Les écrivains africains dont nous lisons les œuvres sont-ils francophones ? Question impertinente si l'on veut bien écouter les chantages d'une francophonie différenciée : pour moi il y a francophonie dès que le français sert de modèle de référence, et non lorsqu'on peut faire passer des tests de compétence et décider que certains sont des francophones à part entière et d'autres, des francophonoïdes et / ou des franco-aphones (terminologie de Chaudenson, 1989 : 44, commentée par Caitucoli, 1998b : 9). L'individu exposé au français – et les occasions de l'être sont nombreuses – est un « candidat au français », dont les impératifs de la situation finissent par dessiner le profil en vue de sa « naturalisation ».

Dans un article sur « francophonie et identité au Burkina Faso », Claude Caitucoli décrit des « postures » qui appartiennent autant au jeu social qu'aux attitudes énonciatives, voire méta-énonciatives. Si l'on part du principe que « parler français, c'est prononcer un énoncé que l'on tient pour français et qui est admis comme français par le récepteur » (Caitucoli, *op. cit.* : 10), ce contrat « négocié en permanence » invite à comprendre les pratiques des locuteurs du français. Au-delà des clivages « classiques » en variétés à l'intérieur du *continuum*, l'identité francophone se construit dans un jeu complexe d'oppositions et de revendications de divers « styles », de représentations et d'attitudes.

Arnold et Renaud (1998 : 9) considèrent, sensiblement à la même époque, « en dépit de la diversité tant de fois relevée des manifestations de français dans l'aire francophone », qu'elles consistent en des *pratiques*, « c'est-à-dire [ces] façons de faire participant à/de cette production d'objets chargés de sens, [et] d'autre part qu'elles manifestent à des degrés divers des formes reconnaissables, par le linguiste du moins, comme francophones ».

Or ces pratiques, ces objets, nous les trouverons particulièrement dans les productions littéraires. L'écrivain africain est un témoin privilégié de la coexistence des langues dans la communauté sociolinguistique où il vit : il tente, en français, de rendre compte du répertoire en jeu dans l'échange des locuteurs, qui manient plusieurs codes linguistiques, selon les fonctions dévolues à leur usage dans l'espace urbain. Car c'est en ville que le plurilinguisme est généralisé, et que le français occupe une place importante, débordant sur les fonctions autres qu'officielle, d'enseignement, de l'administration, de la modernité, etc., tous attributs bien connus de cette langue importée et dominante.

0. Pourquoi un corpus littéraire ?

Parce que c'est un domaine qui n'a pas été très exploré dans une perspective sociolinguistique, pour ce qui est de la littérature africaine en tout cas, mis à part quelques « transfuges » comme Blachère (1993, 1999) ou Soubias (1999).

Parce que c'est une piste que j'ai été amenée à suivre très vite, pour des raisons pédagogiques, à l'appui de mes cours de langue, dont des cours de stylistique. Or si j'avais du mal à repérer les écarts (lexicaux, syntaxiques, sémantiques) entre cette littérature et la littérature française de France, cela tenait moins à des faits de langue qu'à des « décalages » qui dénonçaient une pratique « autre », que Manessy (*passim*, notamment 1994 : 219) a pu qualifier de « bizarre » pour un locuteur francophone natif.

Parce que la littérature a beaucoup évolué depuis ses débuts, avant les indépendances, et si Manessy pouvait considérer que dans l'ensemble, on avait affaire à du français pratiqué sur le mode « liturgique », d'autres créations pouvaient être envisagées comme reflets du « vernaculaire » – il a fait allusion d'ailleurs à Kourouma dans un de ses articles.

Parce que récemment la parution de la traduction de *Sozaboy* de Ken Saro Wiwa¹ nous a offert une création pensée et formulée de façon beaucoup plus cohérente, dans un style qui reste littéraire, c'est-à-dire guère plus naturel que le registre littéraire « soutenu », mais qui revendique son africanité, comme le proclament ses auteurs, Amadou Bissiri et Samuel Millogo. La langue employée par les traducteurs est une langue populaire, dévolue au parlé, et donc subvertissant les habitudes qui attribuent à l'écrit une langue plus académique.

Et parce que les études sur la langue commencent à se faire, en liaison avec une émancipation des auteurs africains, depuis une vingtaine d'années. On assiste, autour de 1980, à une éclosion de littératures nouvelles, dont le « basculement » (selon le mot de Soubias), d'une pratique académique de la langue, non « appropriée », vers une créativité qui ne recule pas devant les transformations infligées à « la langue de l'autre », allant jusqu'à la « coloniser », a produit :

« une sorte de rupture idéologique et conceptuelle qui fait qu'on ne conçoit plus la possession de la langue de la même façon. On la fondait auparavant sur la capacité à respecter sa grammaire, on la fonde maintenant sur la capacité à jouer avec les structures de la langue pour en tirer, éventuellement, des mots ou des constructions que les grammairiens n'avaient pas prévus. » (Soubias, 1999 : 129).

Des concepts nouveaux se sont introduits, dans ce qu'on peut appeler une critique sociologique du roman. Ainsi *l'orature* (terme utilisé par Paré, 1997 : 6) dans le roman africain oblige à un changement de perspective, une réflexion sur l'hybridité et le métissage, que Chamoiseau dans le même temps baptise *oraliture* :

« Deux langues m'avaient été données, comme m'avaient été données, la parole du Conteur et son oraliture, la littérature et ses siècles d'écriture. » (*Ecrire en pays dominé*, 1997 : 225, cité par Christian Lagarde, 2001 : 33).

La littérature « francophone » – par essence produite par des auteurs dont le français n'est pas la langue première ou unique – se proclame l'emblème de la reconquête sur une situation de minoration linguistique. Henri Boyer (1985, cité par Christian Lagarde, 2001 : 33) analyse le mécanisme de dépérissement dont l'occitan, au riche passé littéraire, est une des meilleures illustrations :

« En situation historique de conflit sociolinguistique, la langue dominée tend à ne plus être utilisée qu'à l'oral (processus d'autant plus normal que les locuteurs sont en grande majorité analphabètes), même lorsqu'elle a un passé culturel très important : il y a atrophie de l'ordre scriptural. »

¹ *Sozaboy* « *Pétit minitaire* », roman écrit en anglais « pourri » (Nigéria) en 1985 et traduit par Samuel Millogo et Amadou Bissiri en 1998.

L'écriture ne peut donc naître qu'encadrée très étroitement par les contingences du rapport des langues au pouvoir politique.

1. Récupération

Utilisant les notions africaines que l'artisanat a popularisées, comme les « foyers améliorés », œuvres manifestes du « génie créateur » que la période révolutionnaire recommandait de « libérer », je recourrai à la métaphore de cette « appropriation » que constitue la récupération de matériaux. Ce que je mettrai sous cette rubrique, ce sont les faits d'écriture qui révèlent une virtuosité à manier au mieux, de la façon la plus appropriée, l'outil de « transfert » qu'a constitué la langue française, apprise à l'école, instrument de promotion sociale, d'insertion dans la société moderne, d'échange avec l'extérieur. Les illustrations seront extraites de plusieurs corpus.

- *Les Chroniques du Burkina* de Jean-Hubert Bazié (1985), transcription d'une série d'émissions de radio diffusées à la grande période de Sankara, 1984-85, dont le style est dans la mouvance de *l'Intrus*, journal satirique ... contrôlé par les instances révolutionnaires.
- Du même auteur, une série de nouvelles et un roman, *Zaka* (1989), où le français utilisé laisse la place à son alternance « naturelle » aux langues employées normalement, que des incrustations apparaissent, ou qu'elles soient suggérées.
- *Sozaboy*, de Ken Saro Wiwa (1998), dans sa traduction en « français populaire », variété pidginisée des Burkinabè d'Abidjan. Il ne s'agit pas « du français de Ouagadougou », mais d'un français africanisé, susceptible de devenir une langue littéraire, comme l'a tenté avec succès Ahmadou Kourouma dont la langue n'est pas plus celle des Abidjanais que des Guinéens ou des Maliens, mais un compromis littéraire qui compose avec le procédé du calque comme avec celui de la création néologique, une véritable « subversion du français » (Manessy, 1994 : 189-202).
- Les quatre romans de Kourouma (1970, 1990, 1998, 2000), dont la langue a été étudiée par M. Gassama (1995) et J.-C. Blachère (1993), ainsi que ponctuellement par J.-M. Bague (1995), C. Canut (1998)... pour y retrouver les indices d'une « négriture » ou d'une énonciation africaine plus généralement.
- Une œuvre encore mal connue, *Récits de ma vallée*, de Samuel Millogo (2001), co-traducteur de *Sozaboy*, intéressante pour sa transposition d'un univers culturel africain dans un contexte moderne et « objectif », celui des émigrés, du « petit peuple victime du malentendu colonial et des travers de la modernité ».

1.1. Virtuosité

Pour un écrivain engagé comme Jean-Hubert Bazié, les **ressources** du style sont mises en jeu pour produire un discours agréable, expressif, rendre la fable plaisante et l'apologue digeste. En recourant au pastiche, aux détails pittoresques ou truculents, il assure de très remarquables **changements de registre**, qui vont du plus imagé au plus épique. Témoin ce détail du « pagne du 4 août », célébré comme le bouclier livré par Héphaïstos à Achille dans *l'Iliade*:

« C'est un pagne qui parle, même à ceux qui ne savent pas lire. C'est l'histoire illustrée du Burkina révolutionnaire. Le pagne est frappé en son centre des armoiries du Faso : daba, kalach, livre et l'étoile au milieu de la roue dentée soutenue par deux épis, tendus comme les bras de la paysannerie ouverte au monde ouvrier et à l'histoire

nouvelle. Et enfin notre devise : "La patrie ou la mort, nous vaincrons". Tout autour s'épanouit le PPD et les victoires du peuple dans tous les domaines : agriculture, élevage, santé avec la vaccination commando, communication avec les rails, les rails qui s'avancent obstinément vers le Sahel. » (Bazié, 1985 : 51).

Mais dans ce panégyrique de la révolution, apparaît une autre figure plus imposante : celle du Guide charismatique, Sankara, dont la parole est répercutée, le narrateur mêlant sa voix aux paroles citées en forme de parabole :

« Le P.F. a dit aussi : gare aux vieux, aux vieillards fatigués qui, au lieu d'encourager les jeunes à travailler, passent leur temps sous les arbres, à l'ombre de caïlcédrats à distiller des paroles de découragement qu'ils projettent dans les oreilles des gens de bonne volonté, comme des scorpions balanceraient le dard de leur queue au "soubaga foronfo" au piment fort de sorcière. » (Op. cit. : 13).

Il n'hésite pas à rapprocher les citations et les comparaisons qui viennent à l'esprit du public :

« Avant cela, le président a causé pendant quelques minutes. Ses paroles étaient "formées comme glace". Il fallait les faire fondre avant de les boire pour se désaltérer. Les statisticiens diraient qu'il a présenté un tableau de la situation à double entrée. Les Mossi diront : a gomma ni pagdo ("il a parlé avec des sous-entendus"). » (Ibid. : 17)

Trois formulations de la même image sont utilisées : « il parle à mots couverts », ce qui est le **langage indirect** prisé par les Africains, affirme-t-il plus loin, en soulignant les paroles citées d'un « comprenez qui voudra ». La culture et *l'habitus* linguistique des locuteurs sont ainsi convoqués.

L'œuvre de S. Millogo, *Récits de ma vallée*, constituée de nouvelles et de « vignettes », mêle aussi les registres, comme le montre ce paragraphe qui passe d'une énonciation de récit « classique » à une de discours oral (« Sincères condoléances ») :

« La gaieté était à son comble dans le car des cheminots surtout qu'aucun indésirable n'était censé se trouver à son bord. Rien que des gens normaux – du reste qui d'entre eux aurait perdu son temps après une journée d'atelier. On pouvait donc s'exprimer en toute franchise. Et puis quoi ? L'homme ne moyen plus parler la vérité dans son pays même ? » (S. Millogo, 2001 : 141).

1.2. Faire flèche de tout bois

La littérature, comme la pratique « ordinaire », tire parti du plurilinguisme.

1.2.1. Les calques

Les calques sont très nombreux et reflètent la culture africaine : ils se traduisent approximativement parce qu'ils sont équivalents dans toutes les langues africaines (ils renvoient à un substrat prélinguistique que les locuteurs des différentes langues adaptent en français). Nous en donnons des attestations dans la traduction de Ken Saro Wiwa par A. Bissiri et S. Millogo (1998), traduction que l'on peut considérer comme une œuvre littéraire à part entière. C'est le cas de :

connaître papier, bouffer cadeau ; connaître manière ; bouche parole ; faire grand bouche ; compagnie chef. p. 29

C'est ainsi également que *garçon* correspond à « mâle » p. 37, et se dit des hommes comme des animaux ; *race* à « ethnique » ; on trouve ces termes dans le glossaire (traduit en français du glossaire « anglais » de KSW) :

Tous ces broussards-là qui coupent vin de palme p. 31 ; je pense dans mon ventre ; l'enfant de l'homme ; le géant p. 46 ; je pardonne lui faut il n'a qu'à froidi son cœur parce que passagers ça fini pas sur route o p. 32 ; chercher la femme de quelqu'un p. 95 ; attacher le pagne p. 33 ...

1.2.2. L'appareil morpho-syntaxique

L'appareil morpho-syntaxique est «libéré» : il y a du jeu dans la mécanique. **La double construction** (transitive / intransitive) est une caractéristique de ce français dont la norme est assouplie ; de manière générale, on constate un emploi fluctuant des **prépositions** (Gandon, 1992) (leur absence ou leur substitution) :

couri cacher la brousse p. 37 ; tout le monde est là maudire p. 56 ; il peut pas faire quelqu'un du mal p. 58 ; mendier pauvre type son l'argent p. 60 ; ils insultent lui bâtard p. 68 ; cotiser l'argent p. 31 ; on va donner les gens qui a courri p. 34 ; qui donne l'homme bouffement p. 35...

On peut conclure, avec Manessy (1994 : 221), à l'**indifférence à la notion de transitivité** : *les gens retournaient p. 29.*

Ces observations rapides rejoignent celles qui ont pu être menées de façon précise ailleurs en Afrique (Manessy, 1980, 1990 ; Millogo, 1993) : le français utilisé ici a donc les mêmes caractéristiques. Or cette variété « populaire » – parce que non acquise par le canal de l'école – se développe, au détriment des langues nationales, jugées moins bon *attribut de la citoyenneté* (Batiana, 1998 : 23). Le critère de son existence – et de sa légitimité – est « *l'intelligibilité entre leur variété et la variété standard* » (*op. cit.* : 31). Elle n'est pas sans points communs avec les mécanismes de **simplification** que connaissent les langues véhiculaires, à l'origine de la pidginisation des langues (Manessy, Wald, 1980), et des faits déjà recensés par Queneau (1965) comme relevant du néo-français. Chez Kourouma (2000) on a une même créativité sur un matériau revisité :

On connaît un peu, tout ce que je parle et déconne p. 16 ; Il t'a née dans les douleurs de l'ulcère, ça a déclenché p. 17.

1.3. Un exemple d'appropriation de la syntaxe : le ça

Chez Kourouma, la langue *d'Allah n'est pas obligé* a suscité, comme celle des *Soleils des indépendances*, de nombreuses études. Pour nous cantonner à un élément, on pourrait dire de nombreux personnages de ce roman qu'ils manquent d'épaisseur, pire d'humanité.

(a) c'était un type chic, formidable ...ça connaissait trop de pays et de choses p. 16 ; des tenues de parachutiste dans lesquelles ça flotte p. 56 ; (les filles) c'est les plus cruelles ça peut te mettre une abeille vivante dans ton œil p. 56.

La dépersonnalisation se manifeste en particulier dans l'emploi des pronoms, qui dérapent du **il** au **ça**, dont la référence est multiple. On peut dire que la tournure n'a rien d'africain, le **ça** est parfaitement français, relevant de l'oral familier, et fréquent chez les enfants (*ton bouquin, de quoi ça parle*) :

(b) Une messe dans laquelle ça parle de J.C, de Mahomet et de Boudha p. 57.

Dans cet exemple, le soupçon s'installe qu'on est en face d'un mode de perception animiste, où les règnes minéral, végétal et animal participent à égalité à l'harmonie du monde – ou contribuent à son désordre, comme la multiplication des sacrifices dans *Monnè*. La perte d'autonomie va de pair avec le retranchement des articles comme dans l'exemple (c) :

(c) On arrive au camp. Patrons du convoi descendant, ça rentre ... ça discute fort et puis l'accord se conclut p. 57.

On peut associer **ça** à une multitude de sujets agentifs : les femmes, la voiture, la foule, Papa le Bon.

(d) Un enfant, une fille - dont le sexe se brouille aussi : ça sortait d'un pas hésitant, ça a regardé. Il s'est arrêté, ça a sifflé et resifflé fort p. 58.

L'emploi de **ça** n'est pas complètement isolé dans la syntaxe quelque peu soumise à variation du texte : ainsi les raccourcis (p. 30, 34, 35) et les juxtapositions comiques...

2. Subversion du français

La fiction sociolinguistique dans le roman est de faire tenir *en français* aux personnages leurs discours ; le fait majeur cependant ne réside pas dans leur retranscription, mais dans la manière dont ils se déroulent. Il nous semble que c'est là que le lecteur européen peut apprendre de l'« âme » africaine, et le lecteur africain, s'y retrouver, à l'aise dans l'acte de lecture et dans son identité de francophone. Comme nombre d'écrivains francophones, condamnés à « penser la langue », l'auteur manifeste une « surconscience » linguistique (Lise Gauvain, 1999), dans son effort pour faire entendre une voix propre dans la « langue de l'autre » (titre de Soubias, 1999) dans des conditions particulières, souvent de diglossie, qui impliquent une « stratégie de détour » (Lise Gauvain, *op.cit.* : 15) et sollicitent la complicité de son lectorat. Les règles du jeu sont bousculées.

2.1. Appropriation

Le français de l'Afrique a d'abord été développé par l'école, garante de démocratisation et de promotion sociale. Suzanne Lafage (1998 : 137), dans un article sur l'évolution récente, urbaine du français en Côte d'Ivoire note que « *la rue devient le vrai centre de "formation/ création" de français véhiculaires et le lieu principal d'apprentissage* ». Elle relève surtout des cas d'hybridation, qui n'apparaissent que sporadiquement dans ce texte de Bissiri et Millogo (sans oublier que c'est le texte de Ken Saro Wiwa, mais en en révélant l'interprétation en français populaire), signe qu'il n'est pas inscrit dans un code cryptique, un argot destiné à quelques initiés. Au contraire, il revendique une **accessibilité** propre à le rendre touchant. On y retrouve les « tendances », résumées ainsi par Suzanne Lafage, (1998 : 143), et présentes dans d'autres variétés de français abidjanais :

« effacement des marques de genre, effacement des articles définis, invariabilité des formes verbales empruntées ou des verbes français (...) abrégées" (ex. *bri de brigander* = "voler, arracher violemment") p. 142. Mais ce qui paraît le plus marquant c'est que les ressources du français sont reprises et exploitées dans une configuration relevant de la culture africaine du discours. »

Cette remarque rejoint les observations de G. Manessy sur le discours oral marqué par une **sémantaxe africaine**² (des *cryptotypes* qui se retrouvent dans tous les parlers « appropriés »). Un énoncé comme « c'est pas samusement dè » comporte une modalité exclamative marquée par une particule énonciative empruntée au jula ; même si le français connaît des adverbes modalisateurs qui portent sur l'énonciation (à l'oral), ce qui apparaît ici est **l'hybridation** de l'énoncé, qui peut aller jusqu'à une grammaticalisation du lexème utilisé. C'est le cas des **idéophones** :

jusqu'à de l'eau sortait son zyeux p. 26 ; *ça va fait palabre en pagaille et wourouwourou va commencer* p. 37.

2.1.1. Cryptotypes :

Ces structures acquises nées de l'histoire et transmises au même titre que les « dispositions innées » sont à la fois prégnantes et stables bien que contingentes de par leur caractère acquis, d'après Nicolăi (2001 : 405) qui expose la notion de *sémantaxe* développée par Manessy et appliquée au français d'Afrique. Elles sont immanentes au groupe social et transcendant à l'individu, ce qui permet peut-être de parler d'une *cognition médiate*. Finalement ces « manières apprises », ces « façons d'être et de rendre compte » renverraient donc à une dynamique biológico-sociale concernant les « modalisations » de la catégorisation/ conceptualisation de l'expérience. Linguistiquement on constate des

² Pour un éclaircissement sur cette notion, voir Nicolăi, 2001.

« affleurements » qui, quelle que soit la langue utilisée, présentent le même arrangement syntaxique et sémantique.

Ainsi l'**alternative** reçoit une expression codifiée à l'oral, sous forme de particule **o** postposée, ce qui n'existe pas en français (standard) :

Et puis tu connais conduire o tu connais pas o, tu peux gagner permis. Avant avant ton camion il est plein o, il n'est pas plein o, forcé tu vas donner policiers dix shillings le matin encore dix shillings quand tu reviens le soir p. 26 ; c'est vrai o, c'est pas vrai o, chacun disait ce qui est entré dans sa tête p. 29.

Le traitement de l'**objet interne** en syntaxe

et puis wala parole il a parlé, et la chose j'ai entendu c'est ça p. 33. (équivalent du pronom ce que) ; ils quittaient loin loin p. 29 ; gros mots que l'homme a parlés p. 94 ;

a des conséquence pour le réfléchi « penser dans son ventre » ; *défendre son cas* p. 139 = sa personne, « se défendre » ; *froidir son cœur* = « se calmer » ; *sauvez mon cas* (mon âme, dit l'anglais SOS) = « sauvez-moi » ; *tout le monde va parler son affaire* = « de lui » p. 144 ; *son affaire me plaît* : « elle, il me plaît » ; *tu as pris ton nom partir loin* (« tu es parti au loin », avec la nuance de « sans faire de bruit »), cf. « prendre ses cliques et ses claques », en plus abstrait ; *il a dit O faut il va poser son cœur tranquille.*

Les **adverbes** (modalisateurs) sont souvent placés à la fin : *quand même* (début du texte de Sozaboy commenté par W. Boyd (1998 : 11) : adverbe énonciatif qui renvoie à l'appréciation hors du cadre de l'énoncé ; *d'abord* p. 26 renvoie à une origine non contextuelle :

soleil n'a pas sorti d'abord ; malheur n'a pas arrivé Doukana d'abord p. 33 ;

Seulement : mon patron disait au eux tous c'est voleurs seulement p. 26 ;

Trop même : Mon patron dit ça c'est mauvais trop même il parle que p. 41 ;

enlever l'argent (partie d'une action décomposée) p. 42 ;

ça reste seulement un an avant que ; c'est ma première fois de voir ce façon chose-là (double focalisation, cf. Manessy, 1994 : 224) p. 27.

Les **séries verbales** sont aussi une caractéristique de l'énonciation africaine, quoique contestées par certains linguistes (voir discussion dans Prignitz 2001b) :

comment l'homme il a gagné galon ajouter va pleurer au lieu que il va content ? ; donner forcé p. 27 ; il a retiré l'argent de chauffeur bouffer jusqu'à il a moyen marier quatre femmes p. 26 ; depuis que tu es parti nous laisser, y a rien qui marche bien chez nous tous p. 229.

Le **redoublement** permet d'identifier le « langage ordinaire » :

eux tous sont là bouffer l'argent de nous petits petits-là p. 26 ; mon patron il riait un peu un peu p. 27 ; petit-petit p. 28 : intensif ou distributif ; anglais fort-fort ; on entre dans pirogue un-un p. 151 ; il nous a partagés deux deux p. 161 ; S'il n'était pas venu avec moi à l'hôpital et me donner médicament et nourriture en pagaille, j'étais mort depuis depuis p. 214 ; Et tous ces cadavres-là sentaient seulement façon-façon. Très fort-fort p. 240.

2.1.2. Quelle langue ?

Dans la genèse de l'œuvre, la **souplesse de la langue** anglaise fascine le jeune Wiwa (1998), comme le montre son introduction. Il se penche plus particulièrement sur les usages de personnes peu instruites. La langue d'une certaine « frange de la société nigériane » est

« le résultat d'une instruction médiocre et de possibilités très réduites, elle emprunte volontiers des mots, des structures et des images à la langue maternelle, et a recours à un vocabulaire anglais très limité. Elle présente l'avantage de n'imposer ni règle ni syntaxe à ses locuteurs. Elle se développe dans l'anarchie, elle est partie intégrante de la société désorganisée et instable dans laquelle Petit Minitaire doit vivre, se mouvoir... » (Wiwa, op. cit. : 20).

Cette langue est donc celle du peuple : elle est aussi une « avancée » dans le sens où Frei parlait de « français avancé », que manient d'instinct les gens du peuple³, en avance sur l'évolution inéluctable et signe de vitalité, comme le remarque Proust, cité par Queneau (1965 : 69), à propos de la servante de la famille :

« le génie linguistique à l'état vivant, l'avenir et le passé du français, voilà ce qui eût dû m'intéresser dans les fautes de Françoise. »

2.2. Norme endogène

Cette notion, pour répandue qu'elle soit, est très controversée. Katja Ploog (2001 : 424) la discute à propos de l'« *épopée abidjanaise et sa politique intrinsèque* ». Les enquêtes qu'elle a menées auprès des écoliers de deux quartiers populaires abidjanais montrent « *que si la conscience linguistique va en grandissant, quasiment tous les témoignages sont ambigus* » (*op. cit.* : 433) ; d'abord la rupture du continuum est consommée : « *la distance entre leur vernaculaire et le français requis à l'école empêche l'intercompréhension* », ce qui n'interdit pas de qualifier ce parler de « français », « *étiquette à laquelle on a collé des épithètes variées (...) français de Treichville, du marché, des Burkinabè, des petits métiers* » (*ibid.*).

Reconnu comme *régional*, il est caractérisé par son caractère *oral et marginal ; populaire*, il est stigmatisé comme de basse extraction. Or il est difficile d'isoler les variétés, ce qui découle de l'aspect foncièrement hétérogène de ce parler : « *Si la norme endogène existe, elle possède une articulation multiple ; il faut accepter une description par l'hétérogène.* » (*Ibid.* : 438).

Le terme de *français populaire*, introduit plus haut (2.1.2), doit donc être manié avec précaution. On peut le prendre dans le sens d'une variété « terre-à-terre » (connotation particulière au Burkina, associée à l'argot, au « français de la rue », proche du basilectal et se caractérisant par un taux d'interférences élevé, une prononciation approximative des phonèmes français « difficiles », c'est-à-dire inhabituels pour des mooréphones, des julaphones, etc.). Le *français-façon* décrit par Gandon (1987, cité par Manessy, 1994 : 211) constitue une autre interprétation : c'est une forme simplifiée et se cantonnant à une syntaxe de juxtaposition de lexèmes, sans flexion, et à un vocabulaire de *realia* fortement ancrées dans les nécessités de la communication, d'une expressivité imagée, parcourue de calques et d'emprunts.

En revanche, l'acception de Batiana (1998) est plus nuancée puisqu'elle inclut à la fois un français d'urgence, « la variété la plus accessible », et « d'accommodation ».

« Cela confirme bien qu'il y a une continuité intralinguistique dans le français parlé à Ouagadougou tout en affirmant le caractère populaire de cette variété dans la mesure où elle est parlée non seulement par la couche sociale "non intellectuelle" mais aussi par l'ensemble des lettrés. » (*Op. cit.* : 25).

Le « français avancé » – pour reprendre un terme déjà ancien – exprimerait des potentialités générales de la langue lorsqu'on lui lâche la bride sur le cou. On peut introduire la notion de « moyenne des usages » car cette forme de parler répond aux « besoins » du peuple, c'est un facteur de démocratisation (pendant la révolution je soutiens qu'il en fut un enjeu : Prignitz, 1998 : 343). Creuset de la culture partagée en différentes langues, il permet également plusieurs registres. On constate des effets de « prisme », car souvent lié à l'emploi d'un métalangage. Dans un souci descriptif, cette réflexion permet d'envisager des faits comme ceux-ci, relevés dans *Pétit Minitaire* :

on est parti pour lui félicitation (verbo-nominal) p. 28 ; *je moyen gagner tout ça là ; je moyen* p. 35 ; *façon chose-là* (adverbe modalisateur) ; *forcé tu vas donner policiers* ;

³ Il y aurait bien sûr à commenter l'idéologie sous-jacente...

façon ... la même chose = de même que (comparatif) ; commence pour p. 29 ; debout parti je debout net ; y a clair partout p. 32 ; tu me dois peur p. 211.

Nous diviserons ces faits en matériel lexical et matériel morpho-syntaxique.

2.2.1. Les mots

Dans son ouvrage consacré à Nazi Boni, premier écrivain du Burkina Faso, Louis Millogo (2001) aborde le problème du contact entre la langue bwamu et le français et de leur métissage. Il montre de façon éloquente le rôle de l'écrit littéraire dans la transformation de ce rapport et, indirectement, la diffusion de la langue minorée. Il crée le néologisme de français « bwamufié » qui montre l'influence de la langue dominée sur la dominante, à travers divers exemples, dont celui de l'intégration morphologique de l'emprunt « mon père » qui est le terme d'adresse aux missionnaires (les Pères blancs), et devient, par adjonction du morphème bwamu -wa, *mon-Père-wa* = « les pères » (religieux) (*op. cit.* : 101). Il souligne également le rôle joué par les calques dans l'africanisation du français. Ainsi, dans *Crépuscule des Temps anciens*, l'œuvre de Nazi Boni, « faire les funérailles » devient *coller le yumu*.

Dans l'œuvre de Kourouma, on a pu scruter les particularités – lexicales en particulier – de son écriture et la manière très personnelle dont il tente d'écrire en français un roman malinké « *en limitant au maximum les traductions, les explications et les concessions* », comme le dit M. Borgomano (1998 : 16), en « malinkisant » le français, ce qui dépayse le lecteur et le provoque. Il est évident qu'il écrit en français, et non en malinké – sinon nous ne pourrions le lire – mais qu'il joue sur une image que les Africains ont du français, que les francophones ont des langues africaines, et que les uns et les autres se font du plurilinguisme. C'est donc dans ces « boucles réflexives » – selon la formule d'Authier-Revuz (1995) – qui révèlent un niveau métadiscursif, que s'inscrit notre propos (sur ce thème nous renvoyons à Prignitz, 1997).

Du reste Kourouma reconnaît qu'il n'écrit pas assez bien le malinké, et après un exil de 20 ans au Togo, qu'il ne le parle plus aussi bien que le français. Il n'ignore pas non plus que ses lecteurs ne se recrutent pas que parmi ses compatriotes. Il tentera donc de « traduire », se faire l'interprète plutôt (car il ne s'agit pas de traduction), de la pensée et du vécu d'un Malinké. Il y a donc des réalités, *realia* concrètes ou mentales, psychologiques ou spirituelles, qui doivent trouver leur expression, selon diverses stratégies plus ou moins entérinées par la langue en question.

Il est évident que le mot langue est ici pris dans un sens différent de celui des linguistes, et correspond à la partie sémiotique⁴. Il s'agit de transmettre le sens (signifié) des unités linguistiques utilisées dans deux codes différents. Au fond, on opère sur un discours français qui passe constamment d'un registre ou d'un niveau de communication entre francophones natifs à un autre entre francophones « seconds », qui sont habitués à jongler avec le sens des unités des deux systèmes.⁵ On pourrait aussi parler de dénnotations et de connotations socioculturelles différentes ou fluctuantes. S. Lafage (1993) a montré l'importance de ces transferts (métasémèmes, métaphores et métonymie) et substitutions dans la création de particularités lexicales

Jean-Marie Bague (1995 : 77), s'appuyant sur *l'Inventaire des Particularités du français en Afrique noire* (AUPELF, 1986) et *l'Inventaire du français de Côte d'Ivoire*, distingue des **malinkismes** qui sont « *des mots mandingues utilisés par des francophones que notent les deux Inventaires consultés* » des mots **inconnus** des dictionnaires français « *et qui ne sont pas*

⁴ Une mise au point terminologique est faite par E. Glissant (1972), cité par Soubias (1999 : 132) : « *Il s'agit de la même langue, mais à chaque fois, on peut étudier qu'il se crée un langage différent (...) J'appelle ici langage une série structurée et consciente d'attitudes face à, de relations ou de complicités avec, de réactions à l'encontre de la langue qu'une collectivité pratique, que cette langue soit maternelle ou menacée, ou optative ou imposée.* »

⁵ De plus la communication entre le narrateur et les personnages n'est pas censée s'effectuer en français.

des particularités du français d'Afrique : ce sont tous des mots et expressions d'origine mandingue. (...) cette deuxième catégorie n'est normalement utilisée que par des locuteurs natifs ».

De la **première catégorie** on peut citer : *magna* (ou *magnan*, « fourmi de grosse taille, agressive »), *soumara* (ou *soumbala*, « sorte de condiment »), *tabaski* (fête musulmane marquant la fin du ramadan), *talibet* (ou *talibé*, « élève de l'école coranique »), *tara* (sorte de lit), *toubab* (individu de race blanche). Ils dénotent des *realia*, souvent intraduisibles sans périphrases. J.-M. Bague (*op. cit.* : 78) ajoute ce commentaire :

« Du point de vue sociolinguistique, ces pérégrénismes sont de même nature dans le roman que les mots du français central ; il n'en reste pas moins qu'A. Kourouma est dans la position périphérique d'un rédacteur de l'Inventaire : l'auteur sait qu'il utilise (i. e. fait utiliser par un narrateur et des acteurs de la fiction), dans son texte des régionalismes. [C'est nous qui soulignons].

On peut ajouter les mots *apatam* ; *canari* ; *cafre*⁶. Quant aux lecteurs non avertis, ils « perçoivent, eux, un **écart** : travail d'un style, reconnaissance d'une intertextualité, ou les deux ? » (*ibid.*).

La **deuxième catégorie, les xénismes**⁷, ne sont pas indispensables pour dénoter la culture malinké et sont employés à des fins expressives. Ce sont des citations comme *bissimilai*, « au nom de Dieu », des mots rapportés comme *bilakoro* « incirconcis » ou *nazara*, « chrétien ». Ils peuvent avoir une valeur **ludique**, comme l'emploi de *djibité* pour « député », ramené à un vocable connu, traduit par « l'espérance sera déçue » ou *pratati* pour « prestataires », proche de **prototo**, qui exprime le dédain : la déformation du locuteur entraîne un changement de sens à la fois drôle et dramatique.

« Cette activité ludique d'une langue, fondamentale, est bien ce qui se perdrait totalement dans le récit en langue française, n'étaient ces xénismes. Elle rappelle aussi que les règles du jeu sont ici du côté de l'indigène, du dominé, et que la diglossie narrative expose aussi le lecteur au manque : on ne sait pas toujours tout de ce livre, quand on est seulement francophone. Enfin ces jeux de mots qui ne donnent pas la règle "trouent" la superficielle unité d'une langue française qui se contenterait d'acclimater des mots simples témoins de la "couleur locale". » (Ibid. : 84).

Quant au dernier roman de Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, il inaugure une nouvelle technique, qui consiste à donner la traduction dictionnaire, se protégeant derrière le paravent de la caution savante de l'ouvrage de référence. Mais la glose est souvent approximative et en fait déjà une interprétation personnelle du mot. Elle perd donc sa valeur objective et introduit une autre dimension, ironique, qui ruine la naïveté de la démarche, et instaure un fonctionnement boiteux, puisqu'il rate systématiquement sa cible. Expliquer un terme malinké au lecteur français et français au locuteur africain, tantôt illettré, tantôt civilisé, relève de la supercherie, car personne n'y trouve vraiment son compte.

C'est ainsi qu'à côté d'africanismes banals et parfaitement intégrés au texte, comme la première page (*arrivé, coupé, fréquenté, banc, vis-à-vis, palabre*) et d'autres comme *demander pardon* p.27, *elle a fini* p. 32, *un grand quelqu'un* p. 34, *fait pied la route* p. 46, des

⁶ Combien de fois ai-je pu constater auprès d'étudiants africains la « traduction » d'emprunts par ces pérégrénismes : *sagbo* « pâte de mil ou de maïs », mot mooré est donné comme traduisible par le « français » *tô* (en fait *jula*), ou encore *chiapalo*, traduit « dolo » (*idem*) ; mieux, le mot « houe », traduction de « *daba* », joue le rôle de mot désuet, ou de registre plus soutenu, que le mot « français » d'aujourd'hui, courant, « *daba* ». L'insigne révolutionnaire de 1984 était « la *daba* et la *kalach* ».

⁷A. Queffelec (2000) interrogeant la partition entre emprunts (intégrés à la langue d'accueil) et xénismes qui restent distincts, essentiellement pour les bilingues capables de les décoder hors contexte, conclut à la nécessité d'une méthodologie particulière à l'appréhension de ces phénomènes qui deviennent confus dans une évolution vers des langues métissées. C'est donc une question de registre. Or la littérature commence à échapper à l'aire mésolectale...

références culturelles comme les proverbes, il existe des mots extraits de leur contexte et placés en exergue, pour recevoir une explication ; ce sont des « gros mots » c'est-à-dire des mots savants, ou considérés comme tels. Grâce à *L'inventaire des particularités d'Afrique*, certains termes se trouvent décodés à l'intention du public non africain, les « toubabs français de France » comme *toubab, canari, bilakoro, cauris, korotè, djibo, attachement de cola, djoko-djoko* et qu'il appelle les « gros mots d'Afrique » ; et peut-être y a-t-il un emploi ambigu de *gros mots*⁸ car les injures font l'objet d'un traitement particulier ; celles qui reviennent rituellement reçoivent des « traductions » différentes. Ainsi *faforo* est transposé en français sous la forme : « cul de mon papa », « sexe de mon père ».

Du reste la révérence au dictionnaire est parfois iconoclaste et le narrateur (p. 74) nous avoue que le « *Petit Robert* », dont le nom est une incitation à le personnifier, « se fout du monde » ! En revanche cela crée un rythme⁹ qui nous rappelle opportunément que nous ne sommes pas là pour écouter un « bla bla » d'enfant, une histoire à dormir debout de polisson dévoyé. Tout comme les injures et jurons qui ponctuent le texte nous renvoient à une indignation de bon aloi, un refus de la réalité révoltante où les enfants vont à la guerre comme on va au terrain de jeu. Le registre familier fait donc l'objet d'un choix stylistique (*conter mes salades*, dit le narrateur dès les premiers mots ; cf. le désinvolte « couillons au carré » pour désigner les adultes) pour un propos d'emblée placé sous le signe de la gravité. Mais le langage permet d'exprimer une humanité souffrante et indignée : il ne reste aux deux personnages que leur hargne et leurs insultes. C'est ce que Daniel Delas (2002 : 380) affirme avec force contre une interprétation trop « grandiloquente » *d'Allah n'est pas obligé* :

« Le travail d'écriture réalisé dans le jeu central des parenthèses métalexicales explicitant les "gros mots" n'a pas la moindre visée mimétique, il vise le comique, plus exactement le burlesque. (...) il ne s'agit pas "d'être compris de l'ensemble de la francophonie", comme le dit Lise Gauvin¹⁰ mais de discréditer, au sens propre, ces gros mots, incapables de dire un réel qui les dépasse. »

Une permanence qui, avec la même utilisation percutante de la langue française, « *botte le train au langage* » (ça c'est Queneau en 1956), instaure une familiarité sans préjugés. Sans éducation, mais non sans tradition, l'enfant ne s'embarrasse d'aucune entrave à la liberté de nous parler vis-à-vis (p. 10) visant au cœur. On est loin de la situation du Centenaire noir face au colonisateur, qui, de l'impossibilité de traduire Monnew (humiliations) en français, déduit l'absence de cette faiblesse culturelle chez les Blancs – ce qui pointe, évidemment, les malentendus entre les colonisés et les colonisateurs¹¹.

2.2.2. Au-delà des mots

Le français sert à traduire des réalités culturelles africaines, étrangères à la société française : peu importe comment il le dit, le mot n'est pas l'important. Ainsi la « mise en boîte » systématique entre certains groupes, appelée « parenté à plaisanterie » ou « plaisanterie parentale » – traduction d'une expression anglaise – a pris chez les sociologues un tel pouvoir explicatif du « particularisme burkinabè », par contraste avec des pays marqués par leur ethnicisme, qu'il apparaît dans le titre même de l'article de Badini (1996), « *principe de résolution des conflits* ».

⁸ Lexie qu'il ne cherche nullement à gloser, d'ailleurs, pas plus que la métonymie « banc », pour « école ».

⁹ Daniel Delas (2002 : 378), qui lie d'ailleurs dans son titre le rythme et les parenthèses, en donne la fonction : « la langue s'est ainsi déréalisée au profit du rythme du discours qui porte, par toutes les formes d'écho métalexographique qu'il met en place, la signification profonde de l'œuvre. »

¹⁰ Cf. Lise Gauvin, 2001.

¹¹ Adriana Moro (2002 : 357-358), commentant ce passage, explique que le mot *monnew* est intraduisible et qu'il s'insère dans son discours en français *comme un mot étranger*.

Pour Badini, c'est « *la coexistence pacifique* » des ethnies qui fait l'exception anthropologique dans ce pays. Dans la nouvelle *Lomboro de Bourasso*, Bazié (1988) donne un aperçu des échanges verbaux entre « parents à plaisanterie », qui s'appellent *rakiiba* (« alliés à plaisanterie ») sur *rakiré*¹² chez les Mossi, comme l'indique Badini (1996 : 111) :

« Chez les Dagara, le concept de *Coluoro* par lequel on désigne la parenté à plaisanterie est un type de relations excluant toute situation conflictuelle avec une charge sociale et symbolique très forte qui le distingue du terme "profane" de dienu qui signifie amusement. C'est de cette charge sociale que le *loluoro dagara* tient la rigueur avec laquelle cette plaisanterie doit être faite (...) Les Gourounsi pour leur part disposent du terme de *doo* pour désigner le *rakiiré* des Mossi. »

Quant à *Lomboro de Bourasso*, les protagonistes y sont le héros éponyme, Lomboro de Bourasso, le Bwaba et son adversaire peul, Sidibé, ainsi que ses comparses Bia, le Samo et Noraogo, le Moaga : « *liés comme Lomboro le Bwaba et Sidibé le Peul par la parenté à plaisanterie, ils étaient encore à s'insulter, à se traquer en Romo et Wangrin*¹³ *infatigables.* » (Bazié, 1988 : 14).

On remarquera dans ce dernier exemple une référence littéraire à des personnages de roman connus en général des seuls africanistes en dehors des scolaires africains. Cela correspond à un **savoir culturel partagé**, élément de la norme endogène, comme l'a montré Manessy, et pour lequel nous reprendrons le terme de connotations socioculturelles, qui avaient été l'objet d'un projet initié par Wald, Poutignat et Manessy (1975), repris dans Manessy et Wald (1984). Elles apparaissent au travers de proverbes et des périphrases, comme celle-ci désignant la ménopause :

« *Au village seules les femmes qui avaient traversé le large fleuve aux vagues puissantes et rouges de sang menstruel pouvaient parler aux hommes sur un certain ton, les regarder en face sans baisser la tête. L'arbre qui sait qu'il ne portera plus de fruits n'appréhende pas les jets de pierre.* » (Ly, 1997 : 157).

Autre connotation culturelle que le français laisse entendre, sinon élucide, le rapport entre les soins de la chevelure et la culture du sol : le lecteur doit passer par un détour pour comprendre l'image¹⁴.

« *Les cheveux blancs alarment tous les prisonniers qui voient en eux les mauvaises herbes qui poussent sur leur tombe déjà ouverte, ou le messager leur annonçant une mort prochaine.* » (Ly, 1997 : 41).

A l'intersection de la grammaire et de la sémantique, on peut considérer un mode d'énonciation important dans le dialogue, qui consiste à s'adresser à son interlocuteur par la 2^e personne du singulier ou du pluriel : c'est le problème du vouvoiement et du tutoiement. On constate que, conformément à la tradition mossi, dans le roman *Zaka*, la femme vouvoie son époux, qui la tutoie :

« - *Qu'est-ce qui me prouve que ta poudre n'est pas en fait du poison pour me tuer ?*
- *Si je vous tuais, où irais-je ? C'est vous mon mari !* » (Bazié, 1989 : 90-91).

2.3. Le bougé de la langue

Le résultat, en littérature, est un texte qui, même écrit en français, respire le génie d'une culture différente. La lecture, dans ce cas devient un exercice de restitution d'un sens construit par d'autres cheminements que l'habituel. On pourrait prendre l'exemple typique de la litanie

¹² Variante *dakire*, « plaisanterie entre *parents* ».

¹³ Allusion littéraire à l'antagonisme des personnages d'Hampaté Bâ (1973).

¹⁴ S'il faut entretenir son crâne comme on défriche la terre, en la débarrassant des pousses inutiles, *a fortiori* l'apparition des cheveux blancs est un signe néfaste de la stérilité de la terre – et de l'homme.

des salutations qui apparaît en français dans le roman *Zaka*, avec un effet de réel tout à fait « décalé » à l'écrit. On aurait envie de substituer aux formules françaises les africaines. C'est un propriétaire qui vient réclamer son loyer à son locataire :

- « *Bonjour chef (il suffit d'être dépendant de quelqu'un pour se dire son vassal)*
- *Bonjour*
- *Il y a longtemps que je ne vous ai pas vu. Comment va votre famille ?*
- *La santé*
- *Et les enfants ?*
- *La santé*
- *Et vous-même*
- *La santé*
- *Dieu merci. Qu'il éloigne de nous la misère*
- *Amen*
- *Qu'il nous garde de la honte*
- *Amen. » (Op. cit. : 15).*

Le sujet de la conversation ne viendra pas tout de suite. Le recours à la parole africaine est une autre marque de l'africanité du texte, et de l'influence des langues en contact, même si le code reste non pas mixte, mais unilingue, ce qui donne aux segments «étrangers » le statut *d'emprunts*, de *calques*, etc.

Nicolai (2000 : 168-169), à la suite de Di Pietro (1988), distingue l'opposition entre unilingue et bilingue d'un autre couple : *l'exolingue*, qui suppose «une conception dialogique du discours » et «des ajustements réciproques des interlocuteurs », et *l'endolingue*, où «les divergences codiques ne sont plus perçues comme significatives » par les participants du « parler bilingue ».

Transposée sur le plan de l'écrit littéraire, cette réflexion rejoint celle de Battestini (2001), qui constate que le roman (genre éminemment occidental et écrit) adapte le genre oral traditionnel. Dans le roman de Kourouma, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, c'est le genre littéraire transposé qui fait l'originalité et bouscule nos habitudes : il s'agit du genre oral malinké, le *donsomana* :

- « *récit de la veillée de la confrérie des chasseurs. Originellement, ce donsomana est une performance semi-privée avec accompagnement musical, danses et souvent interventions de l'audience. Le réduire à l'écriture semblait une gageure. » (Battestini, 2001 : 292).*

Conclusion

Si l'utilisation du français n'est nullement contestée au Burkina, car « *instrument de promotion sociale (...), en revanche la guerre des variétés fait rage chez les locuteurs instruits, chaque groupe défendant son capital symbolique, forcément lié au français, tout en recherchant une identité ethnique et/ou nationale et/ou africaine rendue problématique par l'intrusion de cette langue exogène* » (Caitucoli, 1998a : 166).

De son côté Cécile Canut (1998 : 63) déclare réducteur l'emploi du singulier pour « *la syntaxe du français au Mali étant donné la diversité des pratiques langagières en fonction de la multiplicité des contextes interactionnels* ». Plaçant délibérément son étude dans une perspective sémantico-énonciative, elle montre la construction de la référence à travers quelques faits comme l'emploi de ça, du là de clôture, etc. et conclut que « *l'appropriation du français au Mali entraîne des particularités qui portent sur certaines opérations de désignation. Les locuteurs, dans le cadre de l'interaction, semblent utiliser toutes les possibilités déictiques du système de la langue.* » (Op. cit. : 71).

Elle se réfère à Claire Blanche-Benveniste comme à la grammaire polylectale, qui vont dans le même sens :

« *Tout se passe comme si un locuteur donné était capable de changer de compétence en fonction des diverses situations de discours auxquelles il se trouve confronté.* » (Berrendonner et al., 1983 : 18).

La créativité naît de l'usage personnel, à des fins affectives, d'un langage fonctionnel, peu apte *a priori* aux prouesses d'éloquence. C'est le cas chez Ken Saro Wiwa qui rend éloquent son jeune héros Mémé, par la justesse de **l'image** et l'adéquation au discours autobiographique :

« *J'étais là me dire que si ennemi-là commence pour faire couillon aujourd'hui que je gagne fusil, je vais faire il va voir piment, piment rouge.* » (Wiwa, 1998 : 160).

La tension entre la langue académique qui apparaît à maintes reprises au milieu du récit (officiers que fréquente le jeune villageois) et la langue populaire qu'il améliore au contact de l'expérience et du savoir acquis est aussi une des données du style du roman, qui trace l'évolution de cet outil de communication et d'expression. Il y a donc aussi un métadiscours sur le langage :

« *Alors je demande si vrai vrai c'est l'homme-là **qu'on appelle** ennemi.*
- Oh oui cet homme-là est l'ennemi, La Balle a répondu. Ecoute, petit minitaire, on est au front, tu vois. Et au front, il y a toutes sortes de personnes. Des ivrognes, des voleurs, des idiots, des hommes sages et des imbéciles. Il y a une chose qui les unit : la mort. Et chaque jour qu'ils vivent, ils se jouent de la mort. C'est ça l'homme-là est venu fêter ici.
*- La Balle j'ai dit pardon faut pas **parler ton gros gros anglais-là** devant moi, pardon. Faut essayer parler ce que je peux comprendre. Faut pas fâcher parce que je te demande question simple comme ça là. » (Op. cit. : 170) .*

Or une langue qui génère ses propres représentations, qui se reconnaît dans sa forme et dans ses fonctions, qui suscite des discours sur le bien-fondé de ses normes est une vraie langue. Un de ses atouts est aussi d'intégrer sans discrimination des emprunts «*aux langues locales qui, mises provisoirement en position de faiblesse par le français, resurgissent avec force dès que ce dernier s'affaiblit à son tour et s'y introduisent pour y laisser leurs marques* » (Lafage, 1998 : 143).

Comme l'affirme Bissiri, co-traducteur avec S. Millogo de *Sozaboy*, dans son article «Par delà la traduction, les enjeux », le choix du pidgin (en anglais par l'auteur, en français par les traducteurs) a une fonction de catalyseur. Il fait passer l'écrit à travers le prisme de la culture africaine :

« *La structure et le rythme des phrases, la forme et la répétition de certains mots ou expressions du texte coïncident de façon surprenante avec des formes et des pratiques propres au bobo, au mooré ou au dioula.* » (Bissiri, 2000 : 218).

Il se crée un espace de l'hybridité dans la nouvelle société africaine. Le français populaire est un garant de changement positif. Il s'agit de parler les langues africaines en français, de « plier le français » comme dit Ahmadou Kourouma. Mais au delà de la traduction, on a sous les yeux une œuvre originale, tant il est vrai que «*la nécessité d'écrire est toujours celle de parler une langue qu'aucune autre bouche n'a parlée* », selon le mot de Christian Prigent (1989 : 10).

Bibliographie

- ARNOLD T., RENAUD P., 1998, « Que fait-on ici en français ? », dans A. Queffelec (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, P.U.P., pp. 7-29.
- BA A. H., 1973, *L'étrange destin de Wangrin, ou Les Roueries d'un interprète africain*, UGE 10/18.
- BADINI A., 1996, « Les relations de parenté à plaisanterie : élément des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso », dans Otayek-Sawadogo-Guingane (dir.), *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Karthala, pp. 101-116.
- BAGUE J.-M., 1995, « L'utilisation des mots "étrangers" dans un roman ouest-africain de langue française : *Monnè, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », dans *Le français en Afrique, revue du ROFCAN*, n° 10, Didier-érudition, pp. 73-91.
- BATIANA A., 1998, « La dynamique du français populaire à Ouagadougou (Burkina Faso) », dans *Dynamiques sociolangagières*, n° 1, DYALANG UPRES A CNRS 6065, Publications de l'Université de Rouen, pp. 21-33.
- BATTESTINI S., 2001, « Le je(u) des voix dans *En attendant le vote des bêtes sauvages* », dans D. Delas, P. Soubias (éds.), *Le sujet de l'écriture africaine*, Université de Toulouse-le Mirail, pp. 292-301.
- BAZIE J.-H., 1985, *Chroniques du Burkina*, Ouagadougou, Imprimerie nationale.
- BAZIE J.-H., 1988, *Lomboro de Bourasso*, recueil de trois nouvelles, Ouagadougou, Imprimerie nationale.
- BAZIE J.-H., *Zaka*, 1989, *La Maison*, roman, n° d'édition CLA 0020 BBDA du 23/10/91, Imprimerie centrale de Ouagadougou.
- BAZIE J.-P., 1994, *L'Epave d'Absouya*, Ouagadougou, éditions Kraal.
- BERRENDONNER A., PUECH G., LE GUERN M., 1983, *Principes de grammaire polylectale*, P.U.L.
- BISSIRI A., 2000, « De *Sozaboy* à *Pétit Minitaire* : par delà la traduction, les enjeux », colloque « Seuils, les littératures africaines anglophones », numéro coordonné par Ch. Fioupou, *Caliban*, n° 7/ 2000 Toulouse le Mirail PUM, pp. 211-223.
- BLACHERE J.-C., 1993, *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, L'Harmattan.
- BLACHERE J.-C., 1999, « Les maux du langage dans l'œuvre de Kourouma », dans Ch. Albert (dir.), *Francophonies et identités culturelles*, Karthala, pp. 137-146.
- BOYER H., 1985, « Argumenter en langue dominée : un programme textuel complexe. A propos de l'écrit politique occitan sous la Révolution » dans *La question linguistique au sud au moment de la révolution française*, *Lengas*, n° 17-18, pp. 299-312.
- CAITUCOLI C., 1998a, « Pouvoir socio-symbolique et identité : quelle norme de référence pour le Burkina Faso ? », dans Delamotte-Légrand Régine et Bernard Gardin (éds.), *Covariations pour un linguiste, Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Publications de l'Université de Rouen, pp. 159-166.
- CAITUCOLI C., 1998b, « Francophonie et identité au Burkina Faso : éléments pour une typologie des locuteurs francophones », dans *Dynamiques sociolangagières*, n° 1, DYALANG UPRES A CNRS 6065, Publications de l'Université de Rouen, pp. 9-20.
- CANUT C., 1998, « Syntaxe de l'oral et spécificités sémantico-énonciatives du français parlé au Mali », dans *Le français en Afrique, revue du ROFCAN*, n° 12 : *Francophonies ; recueil d'études offert en hommage à Suzanne Lafage*, Didier-érudition, pp. 63-74.
- CHAUDENSON R. 1989, *1989, Vers une révolution francophone*, Paris, l'Harmattan.

- DAGNAC A., 1999, « Temps et personne en discours indirect : les limites d'un africanisme », dans *Le français en Afrique, revue du ROFCAN*, n° 13, Didier-érudition, pp. 129-144.
- DELAS D., 2002, « Rythme et parenthèses dans *Allah n'est obligé* d'Ahmadou Kourouma », dans *Les Littératures africaines : transpositions ?* coll. Les carnets du Cerpanac, n° 2, (Textes recueillis par Gilles Teulié), Montpellier III, pp. 369-380.
- DELPLANQUE A., 1998, « Le mythe des "séries verbales" », dans *Faits de langue*, n° 11-12, pp. 231-250.
- DE PIETRO J.-F., 1988, « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques, dans *Langage et Société*, 43, pp. 65-89.
- GANDON F., 1987, « Le sujet face à son medium, éléments pour une étude de la conscience linguistique du français approximatif scripto-oral au Burkina Faso », colloque *Contactts de langues : quels modèles ?*, Nice, 28-30 septembre 1987.
- GASSAMA M., 1995, *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, ACCT-Karthala.
- GAUVAIN L., 1999, « Ecriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », dans Ch. Albert (dir.), *Francophonies et identités culturelles*, Karthala, pp. 13-29.
- GAUVAIN L., 2001, « L'imaginaire des langues : du carnavalesque au baroque (Tremblay, Kourouma), *Littérature*, n° 121 (mars 2001), pp. 101-115.
- KOUROUMA A., 1970, *Les soleils des indépendances* [que nous abrégeons en *SDI*], Seuil, Points.
- KOUROUMA A., 1990, *Monnè, outrages et défis*, Seuil Points [que nous abrégeons en *Monnè*]
- KOUROUMA A., 1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Seuil.
- KOUROUMA A., 2000, *Allah n'est pas obligé* [que nous abrégeons en *Allah*], Seuil.
- LAFAGE S., 1989, *Premier inventaire des particularités lexicales de Haute-Volta*, *Bulletin du ROFCAN*, n° 6, Didier-érudition.
- LAFAGE S., 1993, « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? », *Parlures argotiques, Langue française*, n° 104, pp. 95-105.
- LAFAGE S., 1995, « De la particularité lexicale à la variante géographique ? Une notion évolutive en contexte exolingue », dans M. Francard, D. Latin (dirs.), *Le régionalisme lexical*, AUPELF-UREF, Duculot, Belgique, pp. 89-99.
- LAFAGE S., 1999, « le français en Afrique noire à l'aube de l'an 2000 : éléments de problématique », *Revue du ROFCAN*, n° 13, Didier-érudition, pp. 163-177.
- LAGARDE C., 2001, *Des écritures « bilingues »*. *Sociolinguistique et littérature*, L'Harmattan.
- LY I., 1997, *Toiles d'araignées*, Actes Sud (collection Babel).
- MANESSY G., 1989, « De la subversion des langues importées », dans Chaudenson R., de Robillard D. (éds.), *Langues, économie et développement*, t.1, Aix en Provence, I.E.C.F.
- MANESSY G., 1990, « De quelques notions imprécises : bioprogramme, sémantaxe, endogénéité », dans *Etudes créoles* XII, 2, pp. 87-111.
- MANESSY G., 1993, « Normes endogènes et français de référence », dans *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, AUPELF, Paris, pp. 15-23.
- MANESSY G., 1994, *Le français en Afrique noire, Mythe, stratégies, pratiques*, Espaces francophones, Paris, L'Harmattan.
- MANESSY G., WALD P., 1984, *Le français en Afrique noire, tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, Paris, L'Harmattan.

- MESCHONNIC H., 2001, « Du génie, encore du génie, toujours du génie », dans D. Delas et P. Soubias (éds.), *Le sujet de l'écriture africaine*, colloque Apela, septembre 1999, Toulouse, PUM, pp. 22-33.
- MILLOGO L., 1993, «Le français de Yirmoaga », dans C. Caitucoli (dir.), *Le français au Burkina Faso*, CLS Rouen, pp. 95-102.
- MILLOGO L., 2002, *Nazi Boni, premier écrivain du Burkina Faso. La langue bwamu dans Crépuscule des temps anciens*, collection Francophonies, PULIM, Limoges.
- MILLOGO S., 2001, *Récits de ma vallée, Paroles d'ici et d'ailleurs*, Ouagadougou, Sankofa & Gurli éditions.
- MORO A., 2002, «La langue de la communication interculturelle. L'exemple de *Les Soleils des indépendances* et de *Monné, outrages et défis* d'Ahmadou Kourouma », dans *Les Littératures africaines : transpositions ?* coll. Les carnets du Cerpanac, n° 2, (Textes recueillis par Gilles Teulié), Montpellier III, pp. 354-368.
- NKASHAMA P. N., 1989, *Ecritures et discours littéraires, Etudes sur le roman africain*, L'Harmattan.
- NICOLAI R., 2000, *La traversée de l'empirique. Essai sur la construction des représentations de l'évolution des langues*, Bibliothèque de Faits de langue, Ophrys.
- NICOLAI R., 2001, « Exploration dans l'hétérogène : miroirs croisés », dans *Cahiers d'études africaines, Langues déliées*, n° 163-164, pp. 399-421.
- PARE J., 1997, *Ecriture et discours dans le roman africain francophone post-colonial*, Ouagadougou, Editions Kraal.
- PLOOG K., 2001, « Le non-standard entre norme endogène et fantasme d'unicité, L'épopée abidjanaise et sa polémique intrinsèque », dans *Cahiers d'études africaines, Langues déliées*, n° 163-164, pp. 423-442.
- PRIGENT C., 1989, *Les monstres de la langue*, Montpellier, Ed. Cadex.
- PRIGNITZ G., 1999, « Les limites de la transposition en français d'un univers culturel africain à partir d'un roman burkinabè, *l'Epave d'Absouya* de J.-P. Bazié », dans Ch. Albert (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Karthala, pp. 147-162.
- PRIGNITZ G., 1998, « Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus oral d'intellectuels africains au B.F. », dans G. Prignitz, A. Batiana (dirs.), *Dynamiques sociolangagières, « Francophonies africaines »*, n° 1, collection DYALANG, Rouen, pp. 35-47.
- PRIGNITZ G., 2001a, « Une écriture "populaire" au service d'une cause révolutionnaire : *les Chroniques du Burkina*, de J.-H. Bazié », dans D. Delas et P. Soubias (éds.), colloque Apela : le sujet de l'écriture africaine, septembre 1999, Toulouse, PUM, pp. 74-82.
- PRIGNITZ G., 2001b, « La notion de sémantaxe à l'épreuve d'un corpus de français parlé », dans Robert Nicolai et alii (éds.), *Leçons d'Afrique. Filiations, ruptures et reconstitution de langues. Un hommage à Gabriel Manessy*, Louvain-Paris, Peeters, Collection Afrique et langage, pp. 498-513.
- PRIGNITZ G., 2001c, « La mise en scène du plurilinguisme dans l'œuvre de Jean-Hubert Bazié : une représentation de la situation sociolinguistique du Burkina Faso », dans *Cahiers d'études africaines, Langues déliées*, n° 163-164, pp. 795-814.
- PRIGNITZ G., 2002, « Stratégies d'évitement et construction d'un sens indicible dans *Toiles d'Araignées* (Mali, 1982) d'Ibrahima Ly (1936-1989) », dans K. Cogard et A. Mura (dirs.), *Limites du langage : indicible et silence*, Centre de poétiques et d'histoire littéraire, Université de Pau, L'Harmattan, pp. 257-266.
- QUEFFELEC A., 2000, « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable », dans Latin-Poirier (dirs.), *Contacts de langues et identités culturelles*, P.U Laval, pp. 283-300.
- QUENEAU R., 1965, *Bâtons, chiffres et Lettres*, idées, Gallimard.

- RENAUD P., 1998, « Absoute pour un locuteur natif » dans A. Queffélec (éd.), *Francophonies, Recueil d'études en hommage à Suzanne Lafage*, Le français en Afrique, n° 12, Nice, INALF-CNRS, pp. 257-272.
- RENAUD P., 2000, « De la véhicularité », dans *Le français et ses usages à l'oral et à l'écrit ; Dans le sillage de Suzanne Lafage*, P. de la Sorbonne nouvelle, pp. 49-72.
- SANWIDI H., 1993, « Trois écrivains burkinabè et la langue française », dans C. Caitucoli (dir.), *Le français au Burkina Faso*, CLS Rouen, pp. 103-116.
- SOME K. P., 1998, *Temporalité verbale et récit ; le fonctionnement du système verbal du français dans les romans burkinabè*, thèse nouveau régime, Cergy-Pontoise.
- SOUBIAS P., 1999, « Entre langue de l'autre et langue à soi », dans Ch. Albert (dir.), *Francophonie et identités culturelles*, Karthala, pp. 119-135.
- Wiwa K. S., 1998, *Sozaboy « petit minitaire »*, traduit par Samuel Millogo et Ahmadou Bissiri, Actes Sud.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli